



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 14/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151001_25-DE

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s’est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien,
M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence,
M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 001 / 2025 – 7.1

FINANCES : Approbation du Compte de Gestion 2024 du Trésorier

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

Article 1 : de déclarer le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Trésorier : « visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. »

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151002_25-DE

DATE DE LA CONVOCATION
07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE
07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s’est rassemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 002 / 2025 – 7.1

FINANCES : Vote du Compte Administratif 2024 de la Commune

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu le Compte de Gestion 2024,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

(Monsieur Sébastien MARAIS, Maire, absent de la salle de conseil, ne prend pas part au vote)

Décide

Article 1 : sous la présidence de Monsieur Emmanuel FLEUREAU, 1er Adjoint au Maire, d’approuver le Compte Administratif 2024 de la commune qui peut se résumer ainsi :

Solde d'exécution de la section de fonctionnement	+ 3 185 305,55 €
Solde d'exécution de section d'investissement	+ 981 786,71 €
SOLDE D'EXECUTION	+ 4 167 092,26 €

Article 2 : d’autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Premier Adjoint au Maire,
Emmanuel FLEUREAU



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 14/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151003_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est rassemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 003 / 2025 – 7.1

FINANCES : Affectation des résultats du Compte Administratif 2024 de la Commune

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu le Compte Administratif 2024,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

Article 1 : compte-tenu du financement des investissements sur l'année 2025, il est proposé de reprendre les résultats du Compte Administratif 2024 de la Commune vers le Budget Primitif 2025 de la manière suivante :

PROPOSITION : Affectation des résultats CA 2024	
compte 002 : Recettes de fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté	2 348 616,27 €
compte 1068 : Recettes d'investissement, affectation déficit de fonctionnement	- 836 689,28 €
compte 001 : Recettes d'investissement, résultat d'investissement reporté	981 786,71 €

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151004_25-DE

DATE DE LA CONVOCATION
07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE
07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s’est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien,
M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence,
M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 004 / 2025 – 7.1

FINANCES : Vote du Budget Primitif 2025 de la Commune

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu l’envoi aux Conseillers municipaux du projet de maquette budgétaire le 28 février 2025,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu l’état annuel des indemnités perçues par les membres du Conseil Municipal présenté en séance,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

- Article 1 : de prendre acte de l’état annuel des indemnités brutes de toutes natures dont ont bénéficié les élus siégeant au sein du Conseil municipal ;
- Article 2 : de voter le Budget Primitif 2025 de la Commune :
 - par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres,
 - par opération et par chapitre pour la section d’investissement sans vote formel sur chacun des opérations et chapitres.
- Article 3 : d’adopter le Budget Primitif de la Commune pour l’exercice 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	5 182 284,27 €	5 182 284,27 €
Section d’investissement	5 431 132,47 €	5 431 132,47 €
TOTAL	10 613 416,74 €	10 613 416,47 €

- Article 4 : d’autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.



Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025

Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151005_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAUT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCAATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 005 / 2025 – 7.2

FINANCES : Ouverture d'une autorisation de programme pour le projet de construction du Multi-accueil

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-3,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

Article 1 : d'approuver l'autorisation de programme et les crédits de paiements suivants :

AP	Libellé	Montant AP	CP 2025	CP 2026
2025-01	Construction du multi-accueil	2 074 800 € TTC	550 000 € TTC	1 524 800 € TTC

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151006_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est rassemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 006 / 2025 – 7.2

FINANCES : Vote des taux d'impositions directes 2025

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : de fixer le taux des taxes directes locales qui seront applicables pour l'exercice 2025 comme suit :

	<u>Taux 2014</u>	<u>Taux 2024</u>	<u>Taux 2025</u>
Foncier sur les propriétés Bâties (TFPB)	23,51 %	23,51% (taux communal) + 16,48 % (taux départemental 2021) = 39,99 %	23,51% (taux communal) + 16,48 % (taux départemental 2021) = 39,99 %
Foncier sur les propriétés Non Bâties (TFPNB)	65,37 %	65,37 %	65,37 %
Taxe d'habitation (TH)	20,88 %	20,88 %	20,88 %

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151007_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCAION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 007 / 2025 – 7.10

FINANCES : Approbation de la participation du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie aux frais de fonctionnement supportés par la commune

Le Conseil Municipal

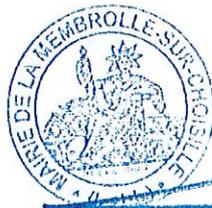
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d'approuver le montant de 9 000 € de participation annuelle du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie de La Membrolle-sur-Choisille aux frais de fonctionnement supportés par la commune ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151008_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisisse, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUQUIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 008 / 2025 – 7.10

FINANCES : Approbation de la participation du Syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) aux frais de fonctionnement supportés par la commune

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

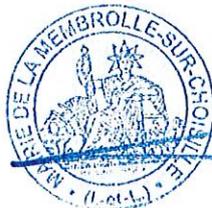
Décide

Article 1 : d'approuver le montant de 10 500 € de participation annuelle du Syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) aux frais de fonctionnement supportés par la commune ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisisse, le 13 mars 2025

Le Maire,
Sébastien MARAIS





Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151009_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION
07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE
07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DEL 037 151 009 / 2025 – 7.5

FINANCES : Vote de la subvention au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) pour l’année 2025

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2331-5 à L2331-10 et L5217-8,
Vu la Commission Finances du 25 février 2025,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

Article 1 : de verser une subvention de 12 000 € au Centre Communal d’Action Social (CCAS) pour l’année 2024 – cette somme sera inscrite au compte 657362 du budget de la commune et au compte 7474 au budget du CCAS ;

Article 2 : d’autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025




Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151010_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,

DEL 037 151 010 / 2025 – 7.5

FINANCES : Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu les demandes des associations,
Vu la Commission Sport et Vie associative du 25 février 2025,
Vu les votes,

Décide

Article 1 : d'accorder des subventions aux associations pour l'année 2025 comme suit :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Nom de l'association	Commune LMSC 2025
Coopérative scolaire maternelle Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	1 100,00 €
Coopérative scolaire élémentaire Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	1 225,00 €
Tennis Club Membrollais Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	1 000,00 €
FC2M Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	2 000,00 €

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

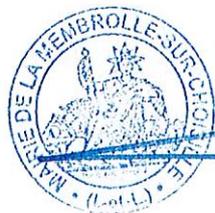
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151010_25-DE

S'LO

CSM Basket Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	1 000,00 €
CSM Tennis de table Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Madame CERDAN avec le pouvoir de Monsieur de VECCHI)	1 200,00 €
CSM Les Amis Cyclos Membrollais Monsieur David ESPITALIER ne prend pas part au vote Vu les votes : POUR : 16, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	550,00 €
CSM Les Arquéleux Monsieur Philippe FOUCHE ne prend pas part au vote Vu les votes : POUR : 16, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	200,00 €
CSM Gymnastique volontaire Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	600,00 €
Les Blouses roses Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	250,00 €
Association des Parents d'Elèves Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	1 200,00 €
Amicale Pétanque Membrollaise Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	315,00 €
Chœur Emmanuel Chabrier Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	500,00 €
Les Fils d'Argent Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)	500,00 €
	11 640,00 €

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151011_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCACTION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 011 / 2025 – 7.5

FINANCES : Vote d'une subvention exceptionnelle 2025 à la coopérative scolaire de l'école élémentaire

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu la demande de l'association,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000,00 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de La Membrolle-sur-Choisille pour l'année 2025 et dans le cadre d'une classe découverte ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250314-DEL037151012_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 012 / 2025 – 7.5

FINANCES : Remboursement de l'abonnement d'eau à l'association des jardins de Mazagran

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d'accorder une subvention de 92,84 € à l'association « le jardin communautaire de Mazagran » en remboursement des abonnements pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151013_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D'AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 013 / 2025 – 5.7

FINANCES : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour 2025 entre la Commune et Tours Métropole Val de Loire

Le Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport 2025 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et son annexe financière,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d'approuver le rapport 2025 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et son annexe financière dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151014_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est rassemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 014 / 2025 – 7.5

FINANCES : Service Municipal des Fêtes – Vote de tarifs

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2 (Mme CERAN avec le pouvoir de M. de VECCHI)

Décide

Article 1 : de créer un tarif « repas » de 35 € ;

Article 2 : de créer un tarif « Bouteille de Vouvray » de 10 € ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151015_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 015 / 2025 – 4.1

RESSOURCES HUMAINES : Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Pôle Emploi Public du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre-et-Loire

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-48,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de gestion d'Indre-et-Loire n° 24 du 26 novembre 2024 approuvant les termes de la convention unique relative aux services et missions facultatifs du Pôle Emploi Public du Centre de gestion de l'Indre et Loire,

Vu la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Pôle Emploi public du Centre de gestion d'Indre et Loire,

Vu les conditions générales annexées de la convention unique,

Considérant que le Code général de la fonction publique prévoit le contenu des missions facultatives que les Centres de gestion de la fonction publique territoriale sont autorisés à proposer aux collectivités affiliées ou non affiliées de leur département,

Considérant que l'accès de la commune de La Membrolle-sur-Choisille à ces missions optionnelles suppose néanmoins un accord préalable,

Considérant que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre et Loire en propose l'adhésion libre et éclairée au moyen d'un seul et même document cadre, dénommé « convention cadre »,

Considérant, que la commune de La Membrolle-sur-Choisille cocontractant n'a pas l'obligation de recourir à tous les services et missions facultatifs en adhérant à ladite convention,

Considérant que les conventions qui sont désormais couvertes par cette convention cadre, et qui sont actuellement en vigueur, seront abrogées dès l'adhésion à ladite convention cadre,

Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151015_25-DE

S'LO

Décide

Article 1 : D'adhérer à la convention cadre unique relative aux services et missions facultatifs du Pôle Emploi Public du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire ci-annexée ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer ledit document cadre, ses éventuels avenants ainsi que les actes s'y rapportant (formulaires de demande d'intervention, bulletin d'adhésion, proposition d'intervention, etc...)

Pour extrait certifié conforme

La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151016_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 016 / 2025 – 4.1

RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu le Code général de la Fonction publique et notamment son article 313-1 qui précise que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,
Vu le budget et notamment l'article 64111 « Rémunération personnel titulaire » et l'article 64131 « Rémunérations personnel non titulaires »,
Vu le tableau des effectifs du personnel communal,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Considérant la délibération n° DEL 037 151 056 / 2024 – 4.1 du 19 décembre 2024, modifiant le tableau des effectifs du personnel communal,

Décide

Article 1 : de modifier le tableau des effectifs du personnel comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

S'LO

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LA MEMBRÉ

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151016_25-DE

EMPLOIS PERMANENTS								04/03/2025	
FILIERE	CAT	GRADE	DUREE HEBDO	FONCTION	DELIBERATION PORTANT CREATION OU MODIFICATION DU POSTE	DELIBERATION PORTANT FERMETURE DU POSTE	POSTES OUVERTS	POSTES FERMES	
	B	Rédacteur Principal de 1ère classe	TC	Directeur Général des Services	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	TC	Chargée du service urbanisme	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	TC	Gestionnaire comptabilité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Chargé Relations aux Administrés	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Officier d'Etat Civil	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	C	Adjoint Administratif	TC	Chargé de Communication et Cabinet du Maire	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Responsable Ressources Humaines	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0	
			TC	Chargé Accueil	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Assistant Administration Générale et Marchés Publics	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	TOTAL		9 poste(s) ouvert(s)		dont				
TECHNIQUE	C	Agent de Maîtrise Principal	TC	Responsable service bâtiment	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	C	Adjoint Technique de 1ère classe	TC	Agent polyvalent	Délibération du 28 octobre 1999		1	0	
			TC	Agent d'entretien, de restauration et d'animation	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	C	Adjoint Technique de 2ème classe	TC	ATSEM	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Responsable du centre d'accueil de loisirs	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Agent polyvalent d'entretien et de cuisine	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
	C	Adjoint Technique	TC	Agent polyvalent	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0	
			TC	Agent polyvalent		Ouvert	1	0	
TC			Agent d'entretien, de restauration et d'animation	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0		
TC			ATSEM	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0		
TOTAL		10 poste(s) ouvert(s)		dont					

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

S²LOW

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LA MEME

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151016_25-DE

EMPLOIS NON PERMANENTS

04/03/2025

FILIERE	CAT	GRADE	DUREE HEBDO	FONCTION	MOTIF	DELIBERATION PORTANT CREATION OU MODIFICATION DE L'EMPLOI	DELIBERATIO N PORTANT FERMETURE DU POSTE	POSTES OUVERTS	POSTES FERMES
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif	TC	Chargée communication et secrétariat du Maire	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
		Adjoint Administratif	TC		Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
		Adjoint Administratif	TC		Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 042/2024 - 4.1 du 23/09/2024		1	0
		Agents recenseurs	TNC	Agents recenseurs	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 056 / 2024 - 4.1 du 19/12/2024	Fermés	0	0
TOTAL		3 poste(s) ouvert(s)		dont					
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	TC		Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TC		Accroissement saisonnier d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TC		Accroissement saisonnier d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TC		Accroissement saisonnier d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
TOTAL		4 poste(s) ouvert(s)		dont					
ANIMATION	C	Adjoint d'Animation	TNCA 26,54/35	Animateur ALSH	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNCA 20,56/35	Animateur ALSH	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNC 10/35	Animateur ALSH	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNCA 8,58/35	Animateur ALSH	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNC 10/35	Animateur ALSH	Accroissement saisonnier d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			Avoir selon besoin	Animateur ALSH	Accroissement temporaire d'activité	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TC	Animateur crèche	Remplacement d'un agent absent	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNC	Animateur crèche	Remplacement d'un agent absent	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
				Surveillance des enfants (cantine)	Absence de cadre d'emploi	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
				Surveillance des enfants (cantine)	Absence de cadre d'emploi	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
				Surveillance des enfants (cantine)	Absence de cadre d'emploi	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
				Agent de surveillance de la sortie des écoles	Absence de cadre d'emploi	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
TOTAL		12 poste(s) ouvert(s)		dont					

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 13/03/2025

ID : 037-213701519-20250313-DEL037151016_25-DE

S'LOW

ANIMATION	C	Adjoint d'Animation de 2ème classe	TC	Directrice Adjointe Multi-Accueil	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023			
			TC	Animatrice crèche	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TNCA 26,61/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TNCA 27,76/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TNCA 26,96/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TNCA 20,56/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
	C	Adjoint d'Animation	TC	Animateur crèche	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TC	Responsable du centre d'accueil de loisirs	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TNCA 15,03/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
			TNCA 8,58/35	Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0
TNCA 10,16/35			Animateur ALSH	DEL 037 151 032/2024 - 4.1 du 17/06/2024		1	0	
TOTAL		11 poste(s) ouvert(s)	dont					
MEDICO-SOCIAL	A	Educateur de Jeunes Enfants	TC	Directrice Multi-Accueil	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
	C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	TC	Auxiliaire de puériculture	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
	C	ATSEM de 1ère classe	TC	ATSEM	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
			TC	Animatrice crèche	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
	C	ATSEM de 2ème classe	TC	ATSEM	DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
TOTAL		5 poste(s) ouvert(s)	dont					
POLICE		Brigadier	TC		DEL 037 151 036/2023 - 4.1 du 21/09/2023		1	0
TOTAL		1 poste(s) ouvert(s)	dont					
TOTAL COMMUNE		36 poste(s) ouvert(s)						

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 13/03/2025
 ID : 037-213701519-20250313-DEL037151016_25-DE

SOCIAL									
TOTAL		0 poste(s) ouvert(s)							
MEDIC O SOCIAL									
TOTAL		0 poste(s) ouvert(s)							
TOTAL		19 poste(s) ouvert(s)							

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
 La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
 Sébastien MARAIS

(Handwritten signature in blue ink)



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151017_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAUT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 017 / 2025 – 3.6

DOMAINE et PATRIMOINE : Reprise de concessions

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2223-17, L. 2223-18, R. 2223-12 à R. 2223-23,

Vu l'affichage à la porte du cimetière et à la Mairie de l'avis de constat d'abandon et de non renouvellement,

Considérant que les concessions sont échues et que les concessionnaires ne se sont pas manifestés dans le délai de deux ans révolus suivant l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé et qu'aucune inhumation n'a été constatée dans les cinq dernières années, il y a lieu de procéder à la reprise des dites concessions, dans les conditions prévues par l'article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions non renouvelées,

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par les attributaires desdites concessions, en leur nom et au nom de leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien, et qu'elle est, en outre, nuisible au bon ordre et à la décence du cimetière,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151017_25-DE

S²LO

Article 1 : que les concessions en état d'abandon figurant ci-dessous sont reprises par la commune :

Liste des concessions non renouvelées - Cimetière N° 1

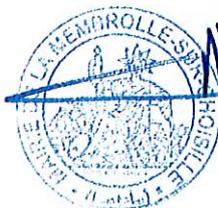
EMPLACEMENT N° DE CONCESSION	CONCESSIONNAIRE
N° 53 - Carré 1	FOURRE - CHAUVIN
N° 77 - Carré 2	LEMENAGER - CONGNARD
N° 92 - Carré 2	BARBIER
N° 93 - Carré 1	FOUSSIER - MOUSSEZ
N° 103 - Carré 1	PAUTTE
N° 112 - Carré 2	MATHIEU - CORNEAU
N° 113 - Carré 2	GUION
N° 144 - Carré 1	AVELINE - FOUCRE
N° 145 - Carré 1	GALIEZ - LELEU
N° 146 - Carré 1	FOUSSIER
N° 148 - Carré 1	LEGRAND - LAURIEZ
N° 149 - Carré 1	DUCHAMP
N° 194 - Carré 1	BERRIER
N° 195 - Carré 1	PINEAU

Article 2 : d'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur ;

Article 3 : que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions ;

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151018_25-DE

S'LO

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUJER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 018 / 2025 – 3.6

ENVIRONNEMENT : Approbation du règlement de mise à disposition d’outil de gestion numérique de Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) au titre des biens partagés

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d’approuver le règlement de mise à disposition d’outil de gestion de plan communal de sauvegarde et de plan intercommunal de sauvegarde au titre des biens partagés, et ses annexes ;

Article 2 : d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025



Le Maire,
Sébastien MARAIS



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mercredi 12 mars 2025

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 037-213701519-20250313-DEL037151019_25-DE

Le 12 mars 2025, à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Membrolle-sur-Choisille, légalement convoqué, s'est assemblé en lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Maire.

Présents :

M. MARAIS Sébastien, M. FLEUREAU Emmanuel, M. BONTEMPS Jean-Luc, M. ESPITALIER David, Mme ALBERT Julie, M. FOUCHE Philippe, Mme LABOUE Florence, Mme BLIN Christine, Mme BRION Anne, Mme LAMIRAULT Isabelle, M. CHOMIENNE Matthieu, Mme PERRETIER Bénédicte, Mme SIGONNEAU Marilyn, M. MARCHAND Nicolas, M. LEFRANCOIS Patrick, Mme CERDAN Carole.

Pouvoirs :

Mme CAMPANELLI Virginie a donné son pouvoir à M. MARAIS Sébastien, M. MENUDIER Sébastien a donné son pouvoir à Mme LABOUE Florence, M. De VECCHI Guillaume a donné son pouvoir à Mme CERDAN Carole.

Absents excusés :

Mme DUBOURDIEU Catherine,
M. GAGNEUX David.

Secrétaire de séance : Mme PERRETIER Bénédicte

DATE DE LA CONVOCATION

07 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 21

Présents : 16

DEL 037 151 019 / 2025 – 9.1

ENVIRONNEMENT : Travaux de restauration de la continuité écologique de la Choisille au Moulin Graffin par le syndicat ANVAL

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 : d'approuver les travaux de restauration de la continuité écologique de la Choisille au Moulin Graffin à la charge de syndicat ANVAL ;

Article 2 : autorise le syndicat ANVAL à porter la maîtrise d'ouvrage sur ce projet ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

La Membrolle-sur-Choisille, le 13 mars 2025


Le Maire,
Sébastien MARAIS